

Monsieur Christian ESTROSI  
Président de la Métropole  
Nice Côte d'Azur  
06364 NICE CEDEX 4

Nice, le - 1 SEP. 2016

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous associer à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de St André-de-la-Roche et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur ce projet.

Nous saluons votre projet de réaménagement et reconversion de votre entrée de ville. Nous avons pris connaissance de l'orientation d'aménagement et de programmation pour le secteur de la pointe – Uvp1, qui prévoit de valoriser la mixité fonctionnelle par une programmation de services, commerces, restaurations, hôtellerie et logement. Mes services se tiennent à la disposition des vôtres pour vous accompagner dans la définition et le dimensionnement des activités économiques en rez-de-chaussée qui s'intégreront dans ce projet.

Toutefois, nous nous interrogeons sur le devenir de ce secteur UE plus largement. Il accueillait initialement des activités artisanales, commerciales et de production.

Malgré la réduction de sa superficie, au profit du nouveau secteur UVp1, vous prévoyez de relocaliser des activités économiques existantes (pour celles qui seraient compatibles avec le projet). Pour les activités qui pourraient potentiellement engendrer des conflits d'usage avec d'autres fonctions, comme l'habitat, elles seraient relogées sur d'autres sites adaptés de la commune.

Nous sommes bien conscients de l'enjeu de l'aménagement de votre entrée de ville, c'est pourquoi, il nous semble opportun de mener une réflexion dès maintenant sur l'extension ou la création d'une zone d'activités économiques. L'objectif est de prévoir la réinstallation, à terme, de certaines entreprises dans de bonnes conditions sur un espace adapté où elles pourront participer au développement économique de la commune.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

*DIRECTION APPUI AUX ENTREPRISES ET TERRITOIRES*  
*Dossier suivi par Sylvie TOPOR*  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)  
Téléphone : 04.93.13.75.22 - Télécopie : 04.93.13.73.27  
Réf. n° 160831-3898R

KA ct